



Matinée SCOTERS « vers un changement de modèle »

18 juin 2024 - Erstein

Mot d'accueil

- ✓ *Benoît DINTRICH, Maire d'Erstein*
- ✓ *Claude Kopff, Président du Conseil de Surveillance, musée Würth*

Ouverture

- ✓ *Pia IMBS, Présidente du SM SCOTERS*

2 AOÛT 2023 : jour du dépassement

L'humanité a consommé la totalité des ressources que la **Terre** peut générer en une année.



En partenariat avec



Le Jour du dépassement de la France tombe le 5 mai



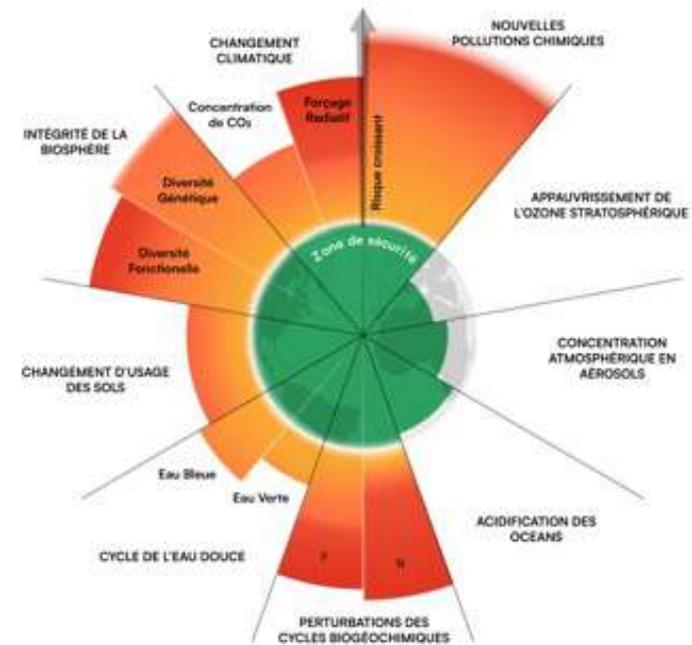
Si tout l'humanité vivait comme la population française, il faudrait 2,9 Terres pour subvenir à ses besoins



Constats mondiaux – désordres locaux

LES LIMITES PLANÉTAIRES

2023 : 6 Limites dépassées



Source : Stockholm Resilience Center Traduction : Bon Pote

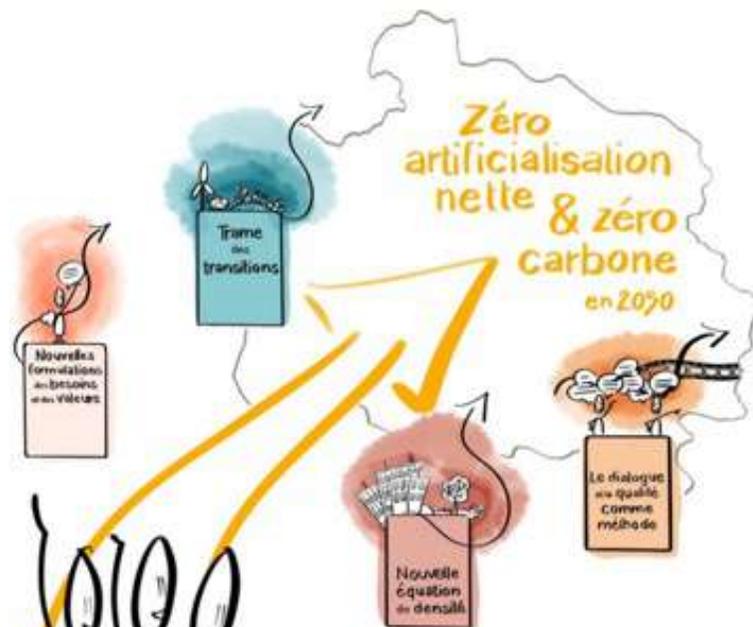


Amorce d'un
changement qui
s'impose

AUGMENTER LA
VALEUR DES ESPACES
NON-BÂTIS



ALIMENTATION
réseaux
CLIMAT
énergie
LOGISTIQUE
SANTÉ
RÉSILIENCE
numérique
QUALITÉ
TRANSITIONS



Repenser son projet de territoire

CHOISIR POUR NE PAS SUBIR!

Intégrer le défi foncier (proposition de méthode du SCOTERS)

Étape 1

DÉFINITION des objectifs de maîtrise foncière
à travers le PAS (projet politique) et les pré-choix thématiques sur le DOO

- ✓ mobiliser en priorité l'espace déjà urbanisé et bâti (85 à 60%)
- ✓ Intensifier les usages : repenser et optimiser
- ✓ Gagner en qualité : penser les usages et l'impact des projets

À travailler avec la Région (SRADDET)
À territorialiser par EPCI (SCoT)

Étape 2

CADRAGE foncier et DÉCLINAISON, chiffrés et encadrés
à travers le DOO

- ✓ Identification des besoins, par EPCI
- ✓ Identification des limites de l'exercice
- ✓ Identification des efforts faits

Besoin global estimé de 1300 à 1700 ha d'ici 2050

*Dont environ **700 ha d'ici 2030** (réalisés et réalisables)*

Soit une réduction de l'ordre de 42 % par rapport à la trajectoire ZAN

Finalisation du SCOTERS révisé



Volet commerce
du DOO et DAACL

PROJET
D'AMÉNAGEMENT
STRATÉGIQUE





**« les contours du SCOTERS révisé,
outil majeur pour bâtir le processus
d'aménagement du territoire de demain »**

Séminaire SCOTERS – 18 juin 2024

Table ronde 1 - Les intervenants

- ✓ *Pia IMBS, Présidente du SM SCOTERS, Présidente de l'EMS*
- ✓ *Justin VOGEL, Vice-président du SM, Président de la Communauté de Communes du Kochersberg*
- ✓ *Bernard FREUND, Vice-président du SM, Président de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn*
- ✓ *Stéphane SCHAAL, Vice-président du SM, Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein*

Les mues du SCOTERS

D'un regroupement autour de la métropole...

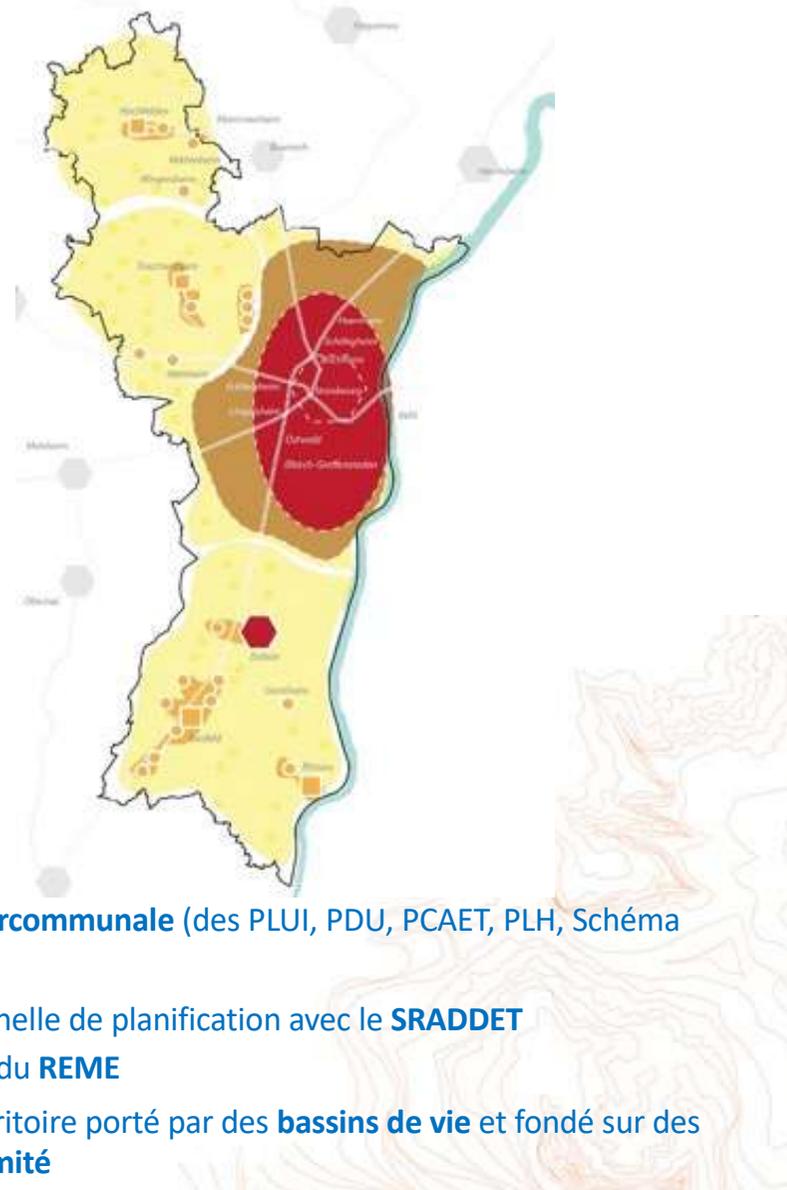


Affirmer le rôle de Strasbourg, capitale européenne

Un paysage administratif plus « fragmenté »

Passer d'une vision communale à intercommunale

... à l'affirmation de bassins de vie au sein d'un ensemble départemental



Les mobilités

D'un déploiement prioritaire des transports collectifs...

... au principe d'augmenter le nombre de personnes transportées sans accroître le nombre de véhicules en circulation



Un engorgement et ses impacts qui demeurent

=



Nouvelles mobilités



Renforcer l'**accessibilité** et la **diffusion des flux** au sein de la métropole (porte ouest, M35, accès portuaires, desserte gare de l'aéroport, ...)

Poursuivre et consolider le **REME**

Mailler et développer les **réseaux des modes actifs**, notamment à partir des réseaux cyclables (+ notion de santé publique)

Encadrer **les surfaces** de stationnement

Une liste de grands projets à réaliser

L'articulation de l'urbanisation autour des transports collectifs



Les besoins en logements

D'une recherche d'attractivité de la Métropole et de positionnement européen

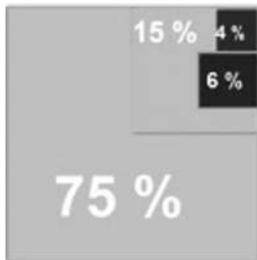
... à une maîtrise du développement et à un rééquilibrage fondé sur les solidarités entre bassins de vie

Territoire le plus attractif et dynamique du Grand Est

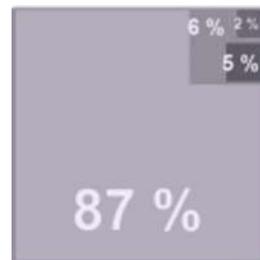
+ 0,8% de croissance de la population

Produire **4 000 logements par an** (périmètre initial)

En théorie...



Mais en réalité...



Vieillesse
PRESSION
ZAN

Assumer le rôle moteur dans le Bas-Rhin et le Grand Est (55% des logements du 67)

Prendre en compte les **évolutions démographiques** et s'inscrire dans une **trajectoire ZAN**

2021-2030 2031-2040 2041-2050
3 500 → 3 100 → 2 900

Conforter la planification actuelle (PLUi/PLH)

conditions : qualité des opérations, solidarités entre territoires et en lien avec les capacités d'accueil des équipements

Produire 30% de logements aidés et mieux les répartir

ZAN = avoir une maille plus fine (0,5 ha / 6 logements)

Produire **20 %** de logements aidés

Des orientations s'appliquant aux PA à partir de 5 000 m² et de 12 logements



L'environnement

D'une logique de préservation...



Peu d'évolutions des espaces sensibles et un SCOTERS qui a joué son rôle



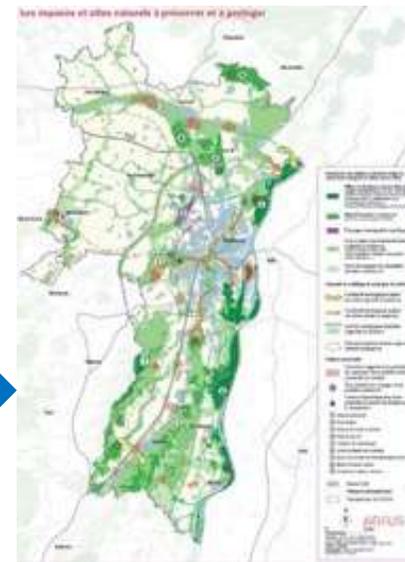
Dérèglement climatique

Perte de biodiversité

... à une approche de résilience

Principe 1 : Éviter Réduire Compenser

Principe 2 : Valoriser les fonctionnalités écologiques



La **protection** d'espaces à enjeux environnementaux,...)

Une traduction du **SRCE** et des plans de risques

La **préservation** de paysages et d'espaces sensibles (lignes de crêtes, coupures d'urbanisation,...)

Diffuser les TVB, depuis la trame régionale jusqu'aux niveaux les plus fins, y compris dans l'urbain

ZAN et santé : Préserver des **espaces de respiration** dans le tissu et matérialiser des **limites pérennes** à l'urbanisation (lisières urbaines)

Faire de **la nature en ville** un levier contre les îlots de chaleur, la réduction des risques, et de qualité de vie



L'énergie

De leviers indirects...



SCOTERS, territoire pilote de la plateforme énergie

CRISES

Limite des énergies fossiles

Précarité énergétique

Thématique peu présente dans le 1^{er} schéma de cohérence

Approche axée sur les grands équipements

Nombreux leviers indirects (notion de sobriété)

... à une vision transversale/globale et relayée par les PCAET



Transcription/ des objectifs SRADDET :

- Réduction de la consommation d'ici 2050 : - 55%
- Énergies renouvelables dans le mix énergétique : +40% d'ici 2030 ; 100% d'ici 2050

Rénovation du bâti = PRIORITÉ / ENJEU MAJEUR

Imposer la production d'ENR dans les nouvelles opérations de +5000 m²

Principes bioclimatiques à mettre en œuvre dans les PLU



L'économie et le commerce

D'une logique d'organisation hiérarchisée...



Armature économique identifiant :

- des projets d'échelle intercommunale voire départementale (env. 20ha/EPCI)

- des sites (métropolitains) à conforter

Possibilités de développement communaux (3 à 5 ha/commune, sous condition)

... à une pratique de sobriété foncière et une plus grande diffusion de l'emploi

Flécher l'emploi vers les secteurs accessibles (à développer), tant pour les salariés que pour les marchandises

Renforcer/Affirmer les espaces économiques existants, en les renouvelant (qualité, sobriété foncière, énergie, etc.)

S'inscrire dans la trajectoire ZAN : **optimiser** le foncier et conditionner les nouveaux sites (cas par cas ; 0,5 ha en commune, sous conditions)

Priorité aux **centralités, pour le commerce et les équipements et services**

- **Les PLU identifient leurs centralités**
- **Pas de nouveaux commerces hors centralités et SIP**



Le foncier

D'une maîtrise de l'étalement urbain...

un principe d'enveloppe dans le DOO

740 ha Pour 6 ans (2012-2018)

420 ha de foncier économique
320 ha de foncier résidentiel

Foncier pour les **extensions**

- Des principes de mise en œuvre (non écrits dans le DOO)
- limiter les logements neufs en extension : 50 % (40% pour l'EMS)
 - **priorité aux niveaux hauts de l'armature**
 - **optimiser l'usage du foncier** : densités à partir de 20 log /ha en extension, différencié par niveau d'armature ; et pour PA de 5000 m² et plus

... à une trajectoire vers le ZAN

Foncier pour l'ensemble des besoins/thématiques



SRADDET

ZAN

Des orientations et objectifs

- limiter les logements neufs en extension : de 15 à 40 % selon les EPCI
- **priorité aux niveaux hauts de l'armature**
- **optimiser l'usage du foncier** : évolution mesurée des densités, en lien avec les densités réelles et par niveau d'armature





**« Les grandes priorités du
nouveau SCOTERS »**
1^{ère} table-ronde

Séminaire SCOTERS – 18 juin 2024

✓ L'approche multi-échelles « Assumer et maîtriser »

Pia IMBS, Présidente du SM SCOTERS

Enjeu de **complémentarité des bassins de vie** à l'échelle bas-rhinoise et de **solidarités** territoriales



Fixer les conditions d'acceptation :
Maillage, niveau de services, proximité, cadre de vie

**Maîtriser le développement
qui « s'emballe » ...**



SCOTERS 2050

SCOTERS 2007

**... et assumer le rôle du
territoire à l'échelle GE**



Notion de « **locomotive** » du territoire et **de rôle à assumer** sans quoi la pression foncière et la crise du logement risque de s'accroître

✓ Priorité au « déjà là » déjà artificialisé

Bernard FREUND, Vice-président du SM SCOTERS



espaces bâtis =
enveloppe bâtie



✓ La juste et nouvelle place des espaces de nature

Stéphane SCHAAL, Vice-président du SM SCOTERS





**« Vers la mise en application du
futur SCOTERS »**
Propos introductifs

Séminaire SCOTERS – 18 juin 2024

✓ *Décliner le SCoT*

Principe de compatibilité

Ne pas être contraire aux principes fondamentaux du SCOTERS
Contribuer – même partiellement – à leur réalisation

PLU-i

- ✓ Respect des armatures
- ✓ **Centralités** (emploi, services, commerce, etc.)
- ✓ Objectifs logements et scenario envisagés
- ✓ **Sobriété foncière** : RU ou extension
- ✓ Approche mobilité active
- ✓ **TVB** locale et **urbaine**
- ✓ Etc.

Projet urbain

- ✓ Objectifs logement à l'échelle du projet
- ✓ **Approche « Qualité »** :
 - intégration : existant à proximité, trames (viaire, verte)
 - fonctionnement : espace partagé, orientation et forme du bâti, gestion du stationnement
 - gestion eau et énergie
- ✓ Etc.



Questionnements ZAN ...



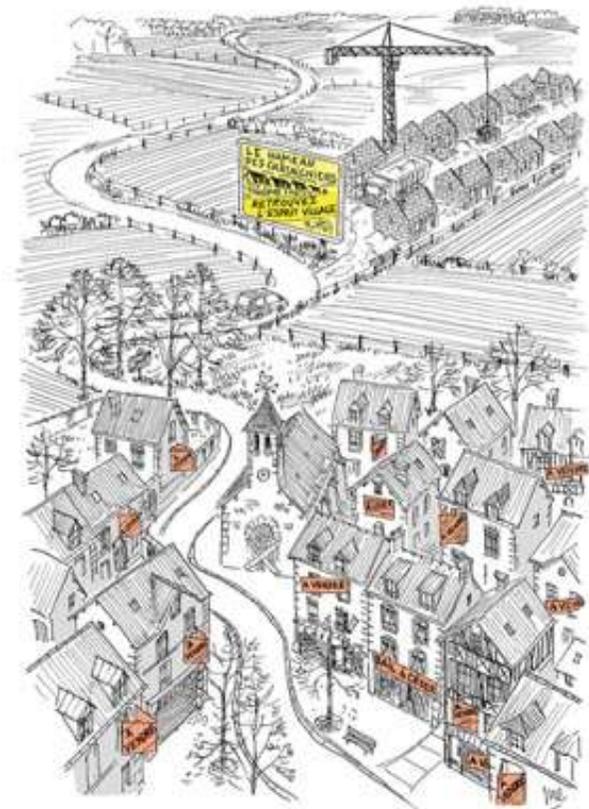
Quelle place pour les espaces cultivés ?

Périphérie ou centralité ?

Densifier ou préserver ?

Quelle renaturation ?

→ Quelle stratégie ?
→ Besoin d'accompagnement !



source : Martin Etienne, revue D'A





**« Vers la mise en application du
futur SCOTERS »**
2ème table-ronde

Séminaire SCOTERS – 18 juin 2024

Table ronde 2 - Les intervenants

- ✓ *Guillaume FORGIARINI, Maire de Kogenheim*
- ✓ *Laurent KRIEGER, Maire de Gougenheim*
- ✓ *Jean-Paul PRÈVE, Maire d'Oberschaeffolsheim*
- ✓ *Jean-Luc ECKART, Maire délégué de Wingersheim-les-4-Bans*

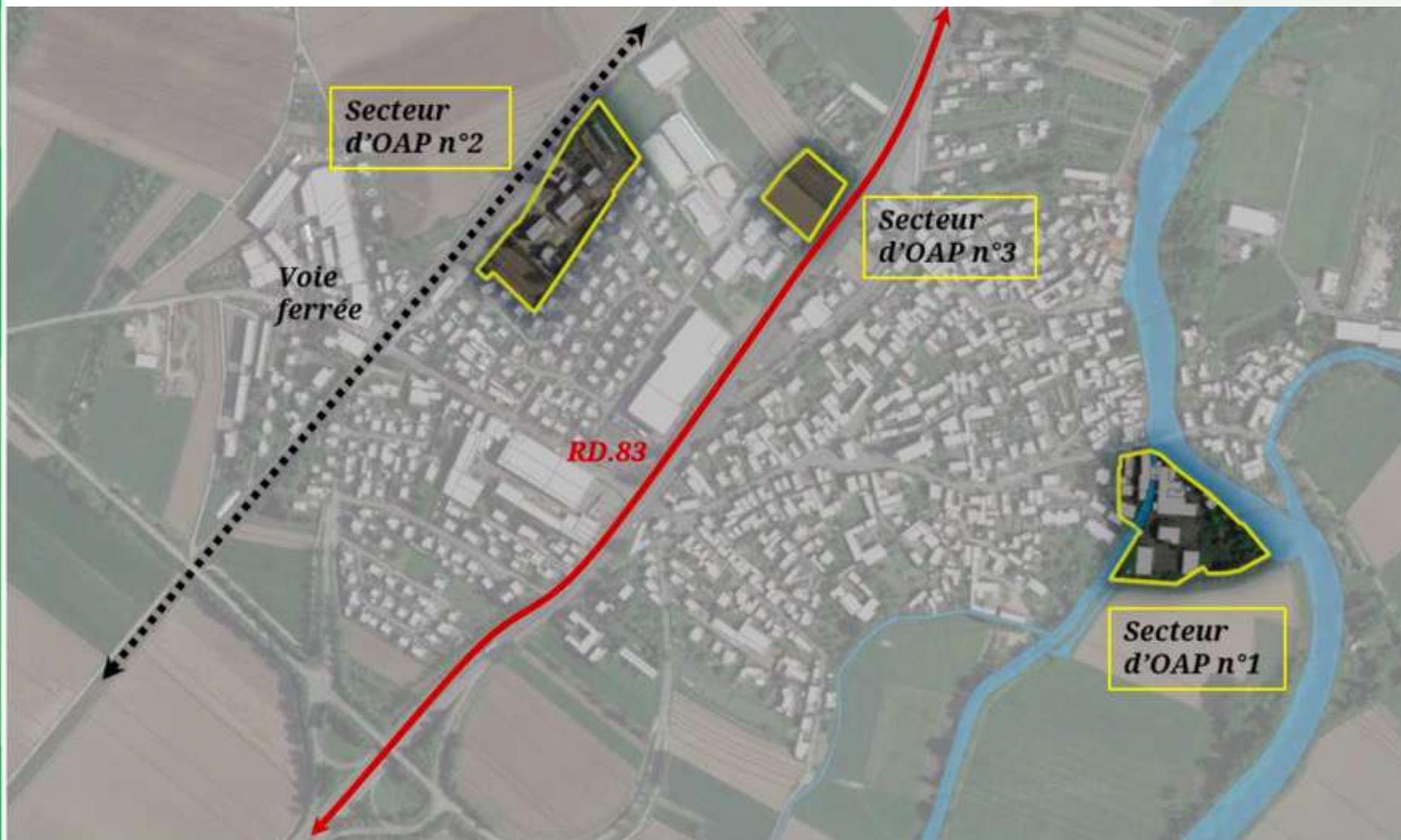
✓ PLU version 2024

Guillaume FORGIARINI, Maire de Kogenheim (canton d'Erstein)



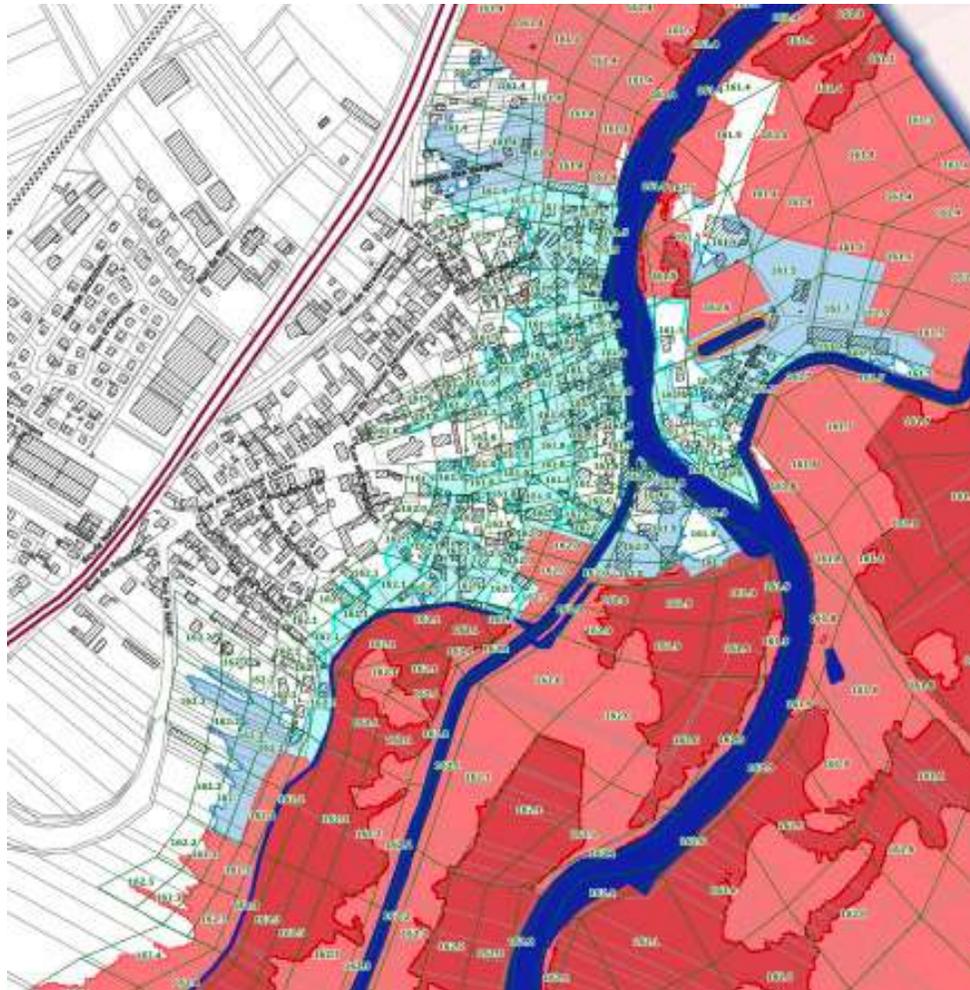
✓ PLU version 2024

Guillaume FORGIARINI, Maire de Kogenheim (canton d'Erstein)



✓ PLU version 2024

Guillaume FORGIARINI, Maire de Kogenheim (canton d'Erstein)



 Direction Départementale des Territoires du Bas-Rhin

PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE D'INONDATION DE L'ILL

PLAN DE ZONAGE RÉGLEMENTAIRE ZONES INONDABLES PAR DÉBORDEMENT DE L'ILL

Carte n° 16 - Commune de Kogenheim

Légende

-  Cote des Plus Hautes Eaux NGF IGN 69 en m
- Zones d'interdiction**
 -  Zone de Sécurité
 -  Zone rouge foncé
 -  Zone rouge clair
 -  Zone orange
- Zones d'autorisation sous conditions**
 -  Zone bleu foncé
 -  Zone bleu clair
 -  Zone bleu très clair
- Éléments de repérage**
 -  Parcelles cadastrales
 -  Bât
 -  Cours d'eau, plans d'eau et bassins
 -  Voies ferrées
 -  Routes principales
 -  Limite communale

Annexé à l'arrêté du Préfet du Bas-Rhin du 30 janvier 2020

0 0.1 0.2 km
1:5 000

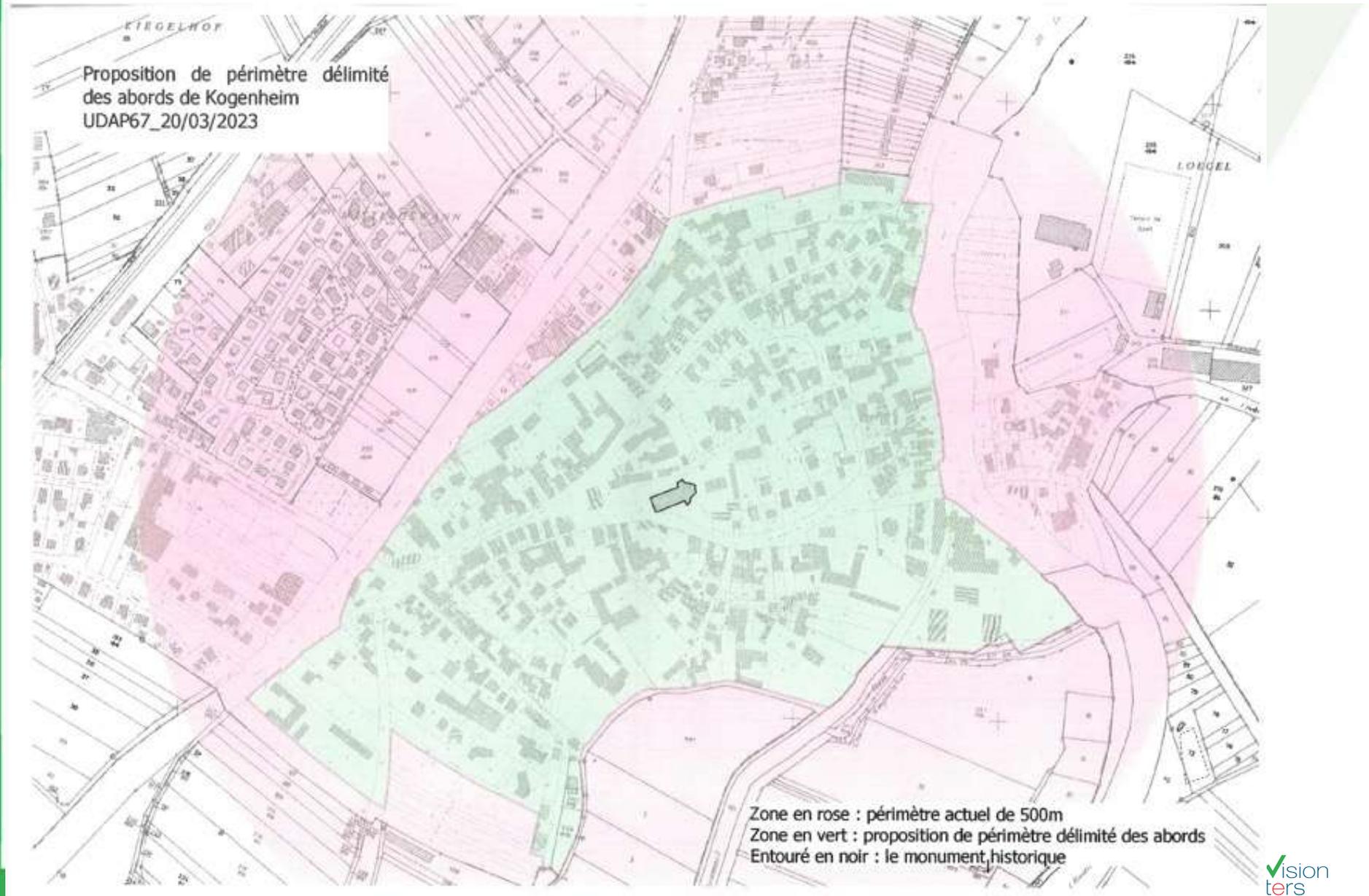
Mémoire : DDT/STAD/EPH/ 000101
Dossier : Hydris
Plan de plan : 16 INONDATION/2020_25 4 2020

Direction Départementale des Territoires du Bas-Rhin
www.bas-rhin.gouv.fr



✓ PLU version 2024

Guillaume FORGIARINI, Maire de Kogenheim (canton d'Erstein)



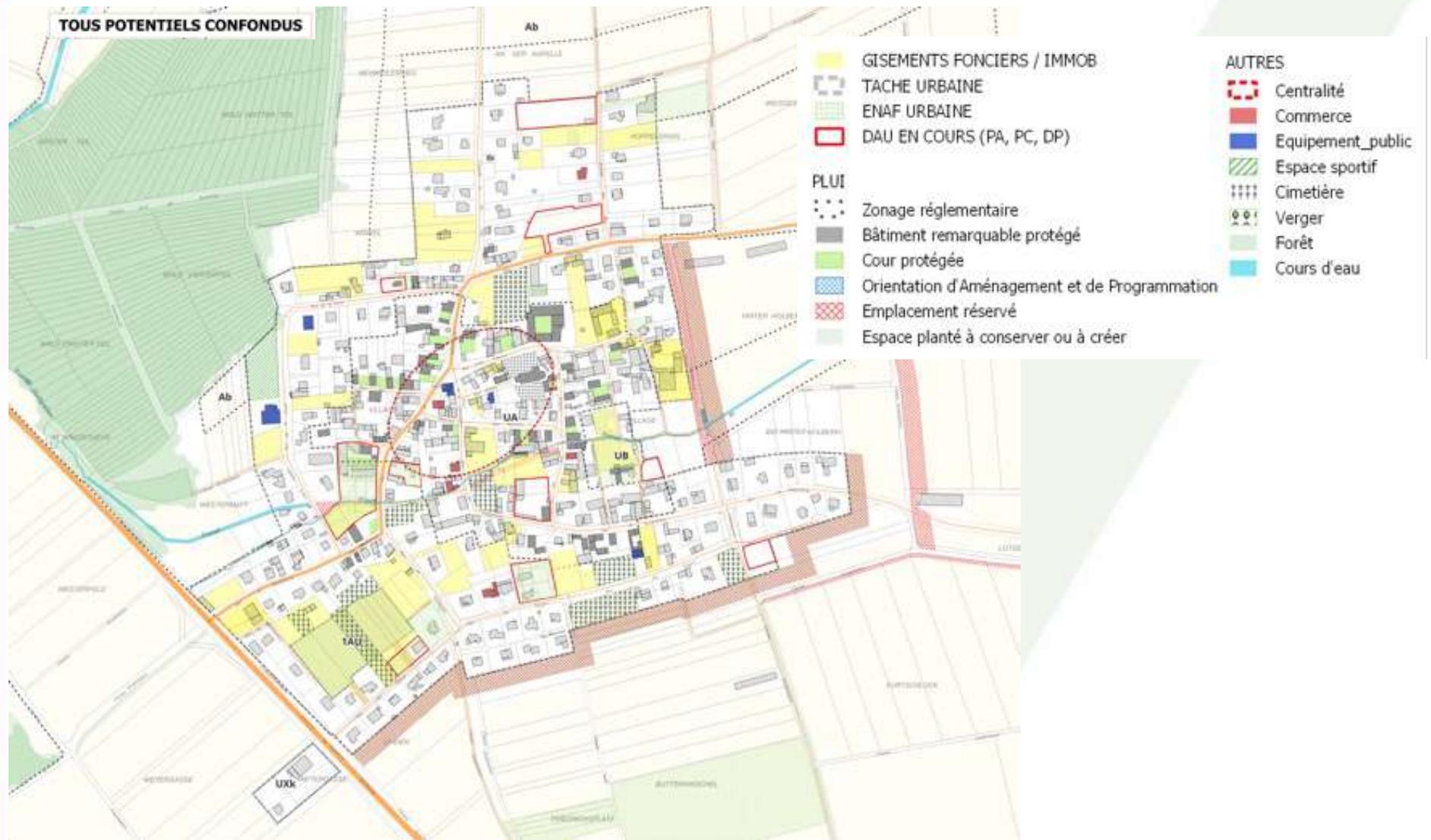
✓ Potentiel mobilisable au sein du tissu urbain

Laurent KRIEGER, Maire de Gougenheim (Kochersberg)



✓ Potentiel mobilisable au sein du tissu urbain

Laurent KRIEGER, Maire de Gougenheim (Kochersberg)



Source : PCI Vecteur Cadastre Janvier 2024.- BD OCS 2019.- LOVAC Zero Logement Vacant Automne 2023.- PLUI en vigueur.- Intragéo ATIP Janvier 2024.- Terrain EPFA Avril 2024

✓ Volet qualitatif d'un lotissement

Jean-Paul PREVE, Maire d'Oberschaeffolsheim (Eurométropole)



OBERSCHAEFFOLSHEIM



• **Commune de 2 301 habitants**

- **1 école maternelle**
- **1 école primaire**
- **1 magasin / épicerie**
- **1 boulangerie**
- **1 banque**
- **1 bureau de tabac / Poste**
- **1 garagiste**
- **3 restaurants**
- **3 coiffeurs**

Plan Local d'Urbanisme



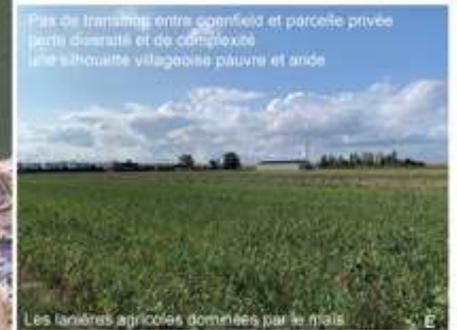
- | | |
|---|--|
| périmètre de l'ISAP | activité agricole existante |
| voie publique existante | destination habitat individuel |
| principe de voie privée de desserte interne | destination habitat collectif |
| chemin modes actifs à réaménager | espace public à aménager |
| principe de chemin modes actifs à créer | troncçon végétalisé de la frange à créer |
| chemin agricole à conserver | |



ANALYSE PAYSAGÈRE



LE SITE



Projet « Mittelweg » MàJ du 05/10/2020





LE PROJET PAYSAGE ASSOCIÉ AU PROJET URBAIN

Principe d'aménagements et actions à mener sur l'ensemble du site étudié
Transposition des prescriptions **Air Climat Energie** sur les espaces publics et privés

Création et renforcement d'espaces de nature et réflexions sur leurs usages



10% minimum de la surfaces seront des espaces communs végétalisés

1 arbre d'alignement pour 100m² de voie de desserte principale (20m)

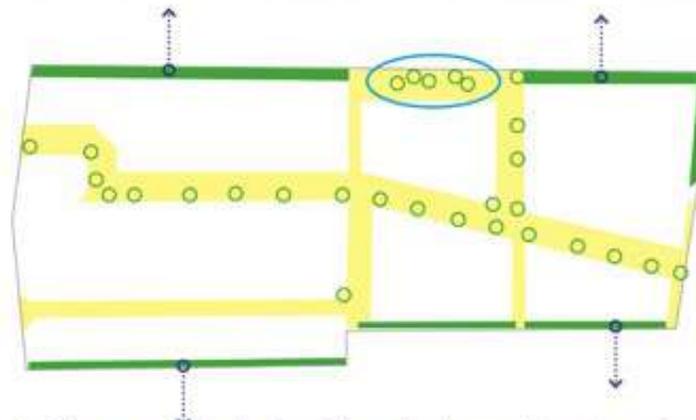
1 arbre abattu = 1 arbre planté

Protection végétale en rive de grandes voies de circulation

Calcul du C.B.S. : Coefficient de Biotope par Surface

LES ESPACES PUBLICS

Profiter du projet pour reconstituer une silhouette villageoise plus souple, moins aride et surtout plus diversifiée.
Amorcer une réflexion sur les ceintures vertes villageoises - la diversification des cultures en rives d'urbanisation...



Insuffler un peu plus de diversité en rive de parcelles plus anciennes.

Création d'un corridor paysager de 5m de large

Constitution d'un cordon planté dense sur un principe de forêts primaires résilientes méthode Miyawaki

Création d'un espace public commun servant de zone d'infiltration

Espace vert totalement perméable aire de jeux sous les arbres.

Intégration du chemin de l'eau en rive de l'espace public : noues

Plantation d'arbres d'alignements sur la voie principale

pas d'alignement monocécifiques, arbres de moyen à grand développement

Allées piétonnes jardinées

Création de corridor paysager de 3m de large

Constitution d'une haie vive diversifié - orientée petits fruits et gîte avifaune



Du chemin de l'eau vers le jardin clef des champs





Chemin de l'eau

- **Objectif : « zéro rejet » vers le milieu superficiel ou le réseau**
 - L'ensemble des eaux de pluie seront infiltrées
- **Les niveaux de services :**
 - Les pluies faibles/ courantes (N1)
 - Les pluies moyennes (N2)
 - Pluies d'occurrence décennale
 - Les Pluies fortes (N3)
 - Pluies d'occurrence vicennale
 - Les pluies exceptionnelles (N4)
 - Pluies d'occurrence centennale





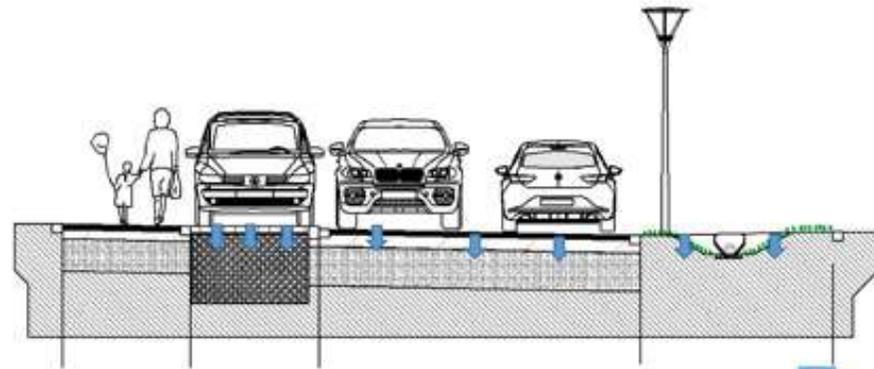
Pluies faibles / courantes

- Elles représentent une lame d'eau de 10 mm tombée sur une période de 24h
- La gestion de cette hauteur d'eau journalière correspond à un abattement moyen de 80% du volume d'eau
- La gestion de ces eaux se fait par infiltration directe :
 - Le choix des revêtements



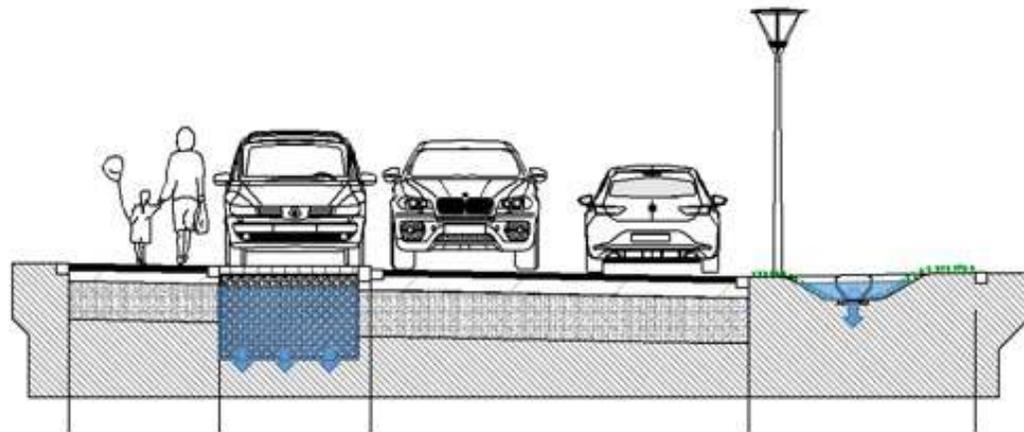
Pluies faibles / courantes

- **Chaussée**
 - Enrobés poreux
- **Stationnements**
 - Pavés drainants
- **Chemin actif**
 - Revêtement en sable stabilisé poreux
 - Pavés drainants
- **Espaces verts**
 - Création d'espaces verts et de noues



Les pluies moyennes

- La gestion des pluies moyennes par stockage et infiltration :
 - Structure drainante sous les stationnements
 - Les noues





Les pluies fortes

- Interconnexion des noues qui servent alors également à la collecte des EP pour les acheminer vers une noue commune





Les pluies exceptionnelles

- L'espace public commun sera réalisé en contre bas des voiries afin qu'il puisse être inondé pour gérer les pluies exceptionnelles

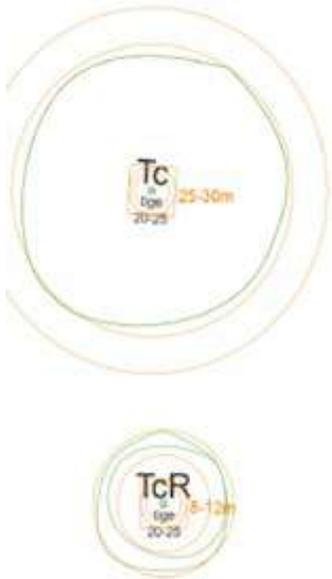


Compétences d'un paysagiste-concepteur dédié

Le tilleul à petite feuille isolé

Tilleul à petite feuille type

Tilleul à petite feuille 'Rancho' au port plus étroit et compact comme alternative possible



LES ARBRES d'alignements sur rue



Compétences d'un paysagiste-concepteur dédié

L'érable champêtre,

Erable champêtre type

Erable champêtre 'Elsrijk' au port plus étroit et compact comme alternative possible



LES ARBRES d'alignement sur stationnements

Compétences d'un paysagiste-concepteur dédié

Des haies de graminées



Massifs de vivaces des zones maigres : mellifères pour créer des «hotspot» destinés aux hyménoptères



gabriel MILOCHAU

substrat zones maigres :



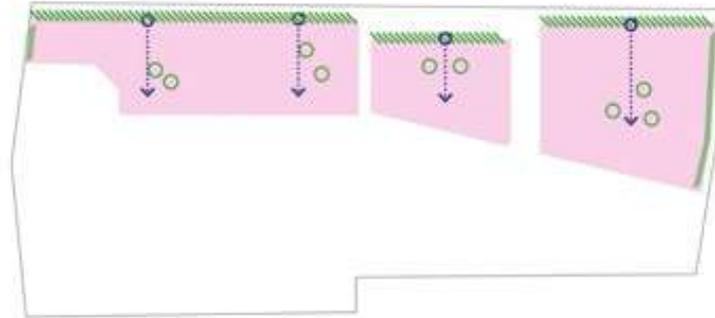
paillage des massifs (hors zones maigres) :



LES MASSIFS en pied d'arbres



LES ESPACES PRIVATIFS COLLECTIFS



Imposer et définir précisément le complément sur parcelle privée du corridor nord de 5m :
une bande en lisière de 3m de large correspondant du recul de construction de 3m

Plantation et aménagement des parcelle selon calcul de CBS + plantation des arbres liés au nombre de stationnements

Actions diverses à mettre en œuvre à l'échelle de chaque collectif :

Inscription au règlement de lotissement et cahier des charges de cession de parcelle la réalisation des continuités du corridor nord.

Prescriptions très directives incluses dans le cahier des charges de cession des parcelles quant à la réalisation d'espaces vert collectifs sur la base d'atelier avec les premiers résidents pour à minima définir des espaces de libre évolution : bosquets, ronciers si il n'y a pas de résidents jardiniers.

corridor nord de 5m

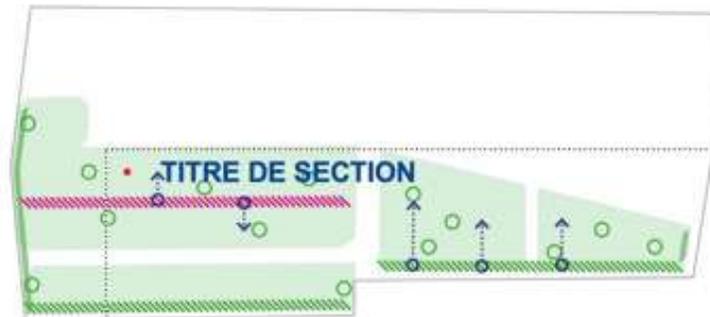


Source GCMBLOUX - Test methode Miyazaki

Vers le jardin collectif en lisière
le jardin en forêts



LES ESPACES PRIVATIFS INDIVIDUELS



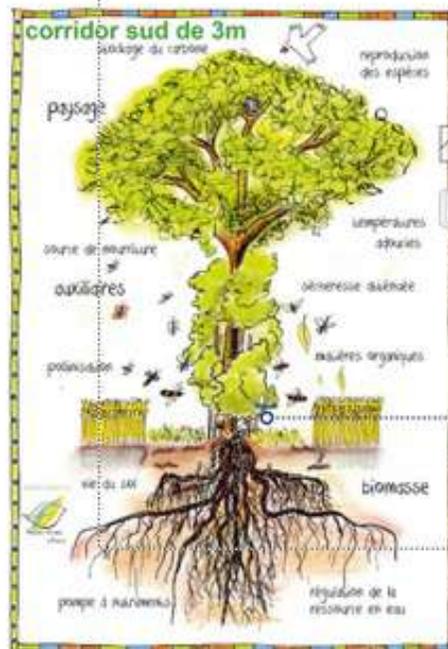
Imposer et définir précisément le complément sur parcelle privée du corridor sud de 3m :
une bande en lisière de 3m de large correspondant du recul de construction.

Plantation de bosquets mitoyens ?

Plantation et aménagement des parcelles selon calcul de CBS + plantation des arbres liés au nombre de stationnements

Actions diverses à mettre en œuvre...

- Inscription au règlement de lotissement de la réalisation des continuités avec le corridor Sud.
- Travaux de pré-verdissement des parcelles dont constitution du bosquet mitoyen
- Prescription très descriptives incluses dans le cahier des charges de cession des parcelles.
- Validation en pré-instruction et vérification de la conformité des travaux réalisés.
- Atelier «jardiniers pour la biodiversité» sur le modèle des actions PNR Vosges du Nord.
- Aide et bon d'achat pour plantation des arbres lors de la vente des parcelles.



de la haie au jardin ou un jardin dans la haie



Source © MLOCHAU July 2020 jardiniers pour la biodiversité



NOS ENGAGEMENTS



1. Le végétal

- Intégration paysagère d'ensemble
- Arbres structurants, îlots de fraîcheurs
- Pré-verdissement, fonction nourricière, toitures végétalisées



2. Le chemin de l'eau : Gestion alternative des eaux pluviales

- Noues engazonnées et plantées : récupération et infiltration des eaux pluviales
- Choix de revêtements innovants (enrobés poreux, pavés drainants, stabilisé...)
- Encourager la réutilisation des EP pour les WC chez promoteurs



3. Les Circulations

- Voirie déstructurée, profils hiérarchisés, circulation apaisée
- Venelles piétonnes de circulations douces
- Location vélos électriques (prise en charge 6 mois)...
- Electromobilité (plateforme [optimix...](#))

NOS ENGAGEMENTS



4. L'énergie

- Eclairage public LED à détection
- Performance énergétique des bâtiments exemplaire,
- Réseau de chaleur urbain ?



5. Le lien social fédérateur

- Appropriation citoyenne : co-conception des espaces pub (jardins partagés, parc...)
- Rencontre nouveaux & anciens habitants
- Ateliers « construire son jardin » (bons d'achats en pépinière, jardinerie...)



6. Qualité du logement (habitabilité)

- Désignation d'un Architecte-coordonateur
- Espaces extérieurs profondeur minimale 1,80m.
- Espaces de rangements (celliers, caves...)
- 15% maximum de logements mono-orientés
- Facilité des circulations vélos...

✓ Lutte contre les risques « eau »

***Jean-Luc ECKART, Maire délégué de Wingersheim-les-4-Bans
(Pays de la Zorn)***



L'EAU DANS TOUS SES ETATS
ET LE
PAYS DE LA ZORN

Les différentes compétences

GEMA PI (GEstion des Milieux Aquatiques
Prévention des Inondations)

CEB (Coulées d'eau boueuse)

GEPU (Gestion de l'Eau Pluviale Urbain)

AEP (Eau Potable)

INONDATION PAR COULEE D'EAU BOUEUSE

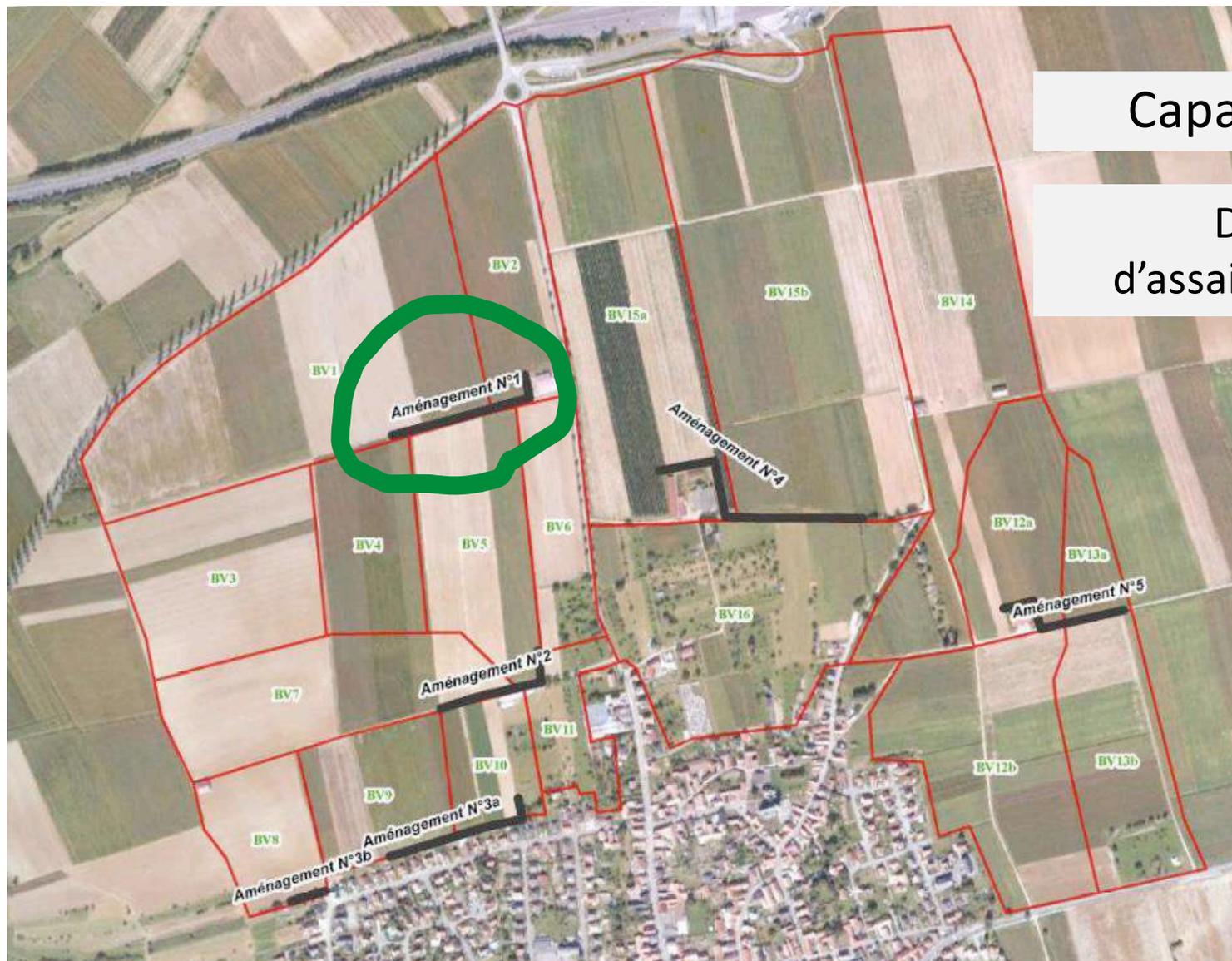


Protéger les biens et les
personnes

Bassins de rétention à Hohatzenheim



Schwindratzheim, aménagement d'un bassin



Capacité de 3000m³

Décharger le réseau
d'assainissement unitaire

Coulée d'eau boueuse



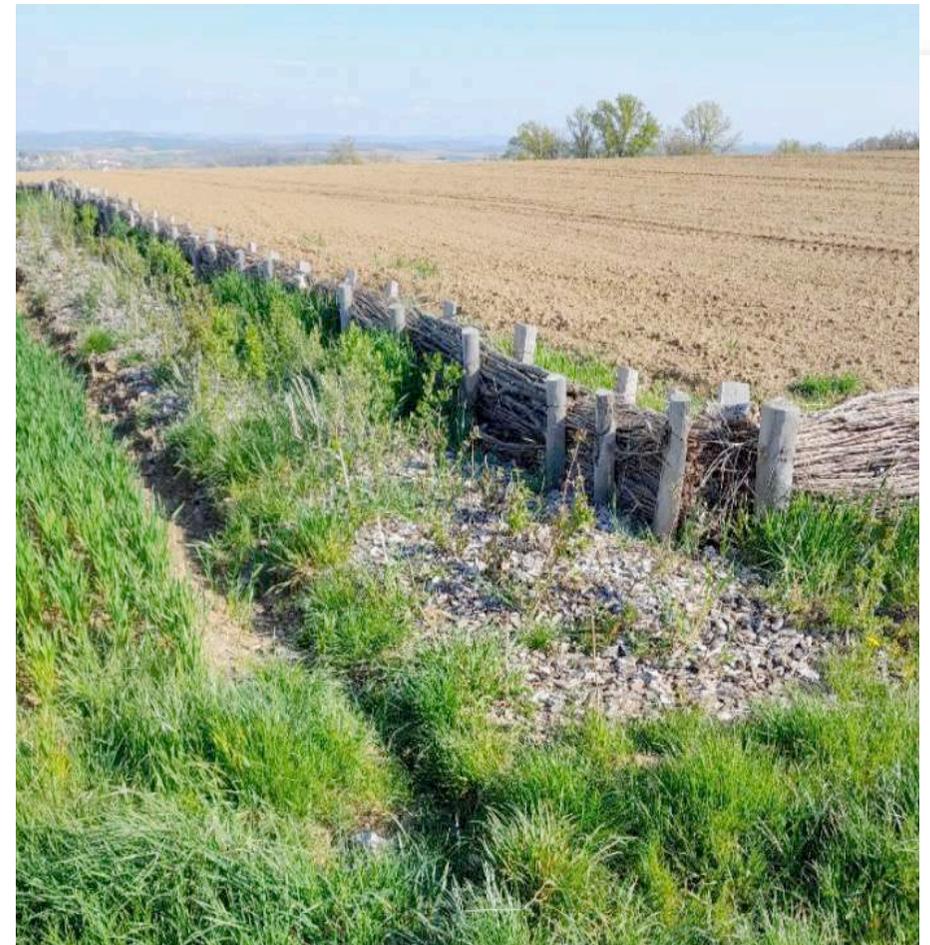
Aménagement d'Hydraulique Douce



Freiner les ruissellements et
retenir les particules de terre

Les haies, les fascines
mortes ou vivantes, les
bandes en miscanthus,,,,,

Ettendorf 2018



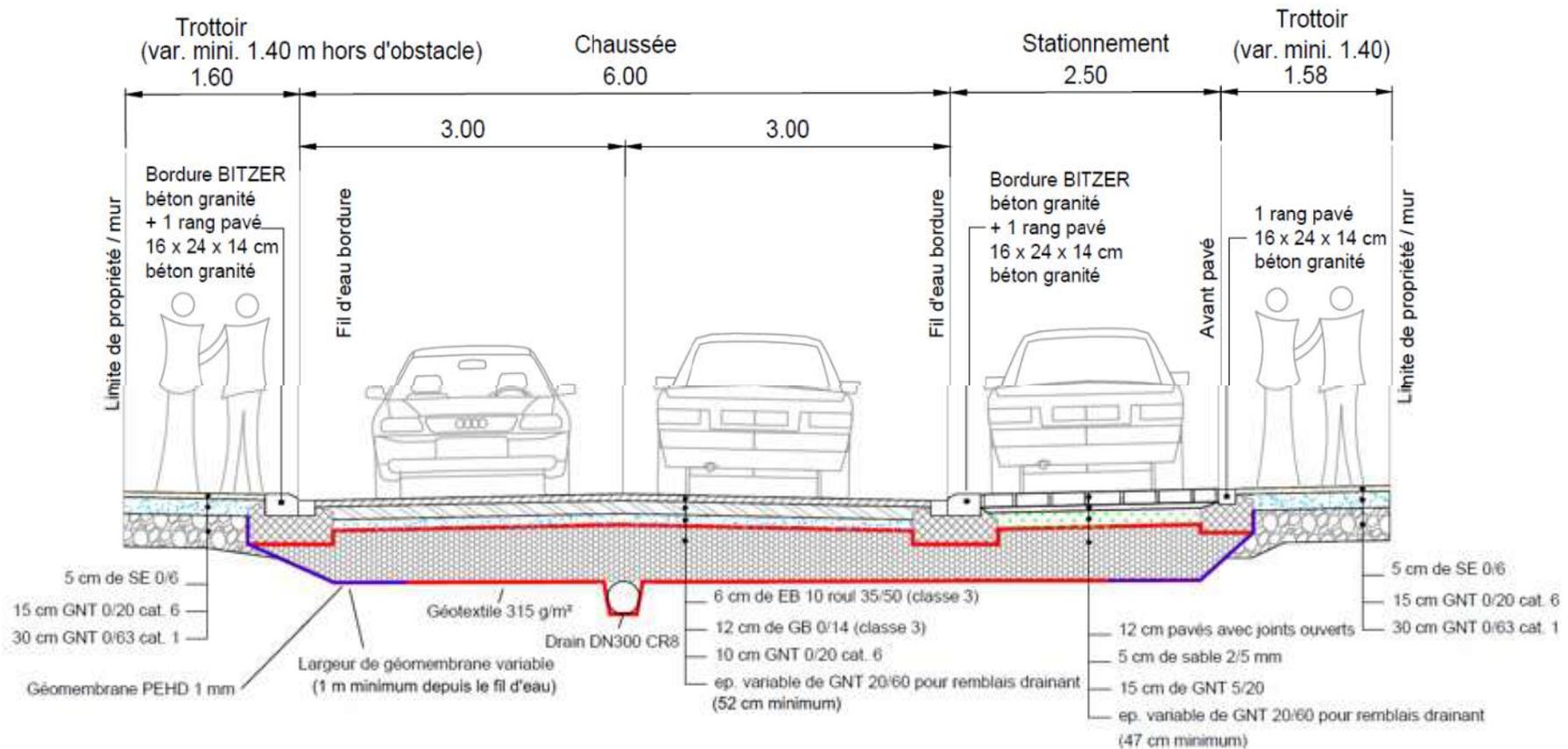
Mutzenhouse 2022

Mittelhausen 2024



GESTION DE L'EAU PLUVIALE

Chaussée à structure réservoir avec infiltration



Eau potable - Préservation de la



Instauration du
droit de
préempter

MUTUALISATION – SOLIDARITE - PARTAGE

doivent être les maîtres-mots!

41% d'augmentation d'évènements en 30
ans impliquant un classement en
CATastrophe NATurelle!

MERCI POUR VOTRE ATTENTION !

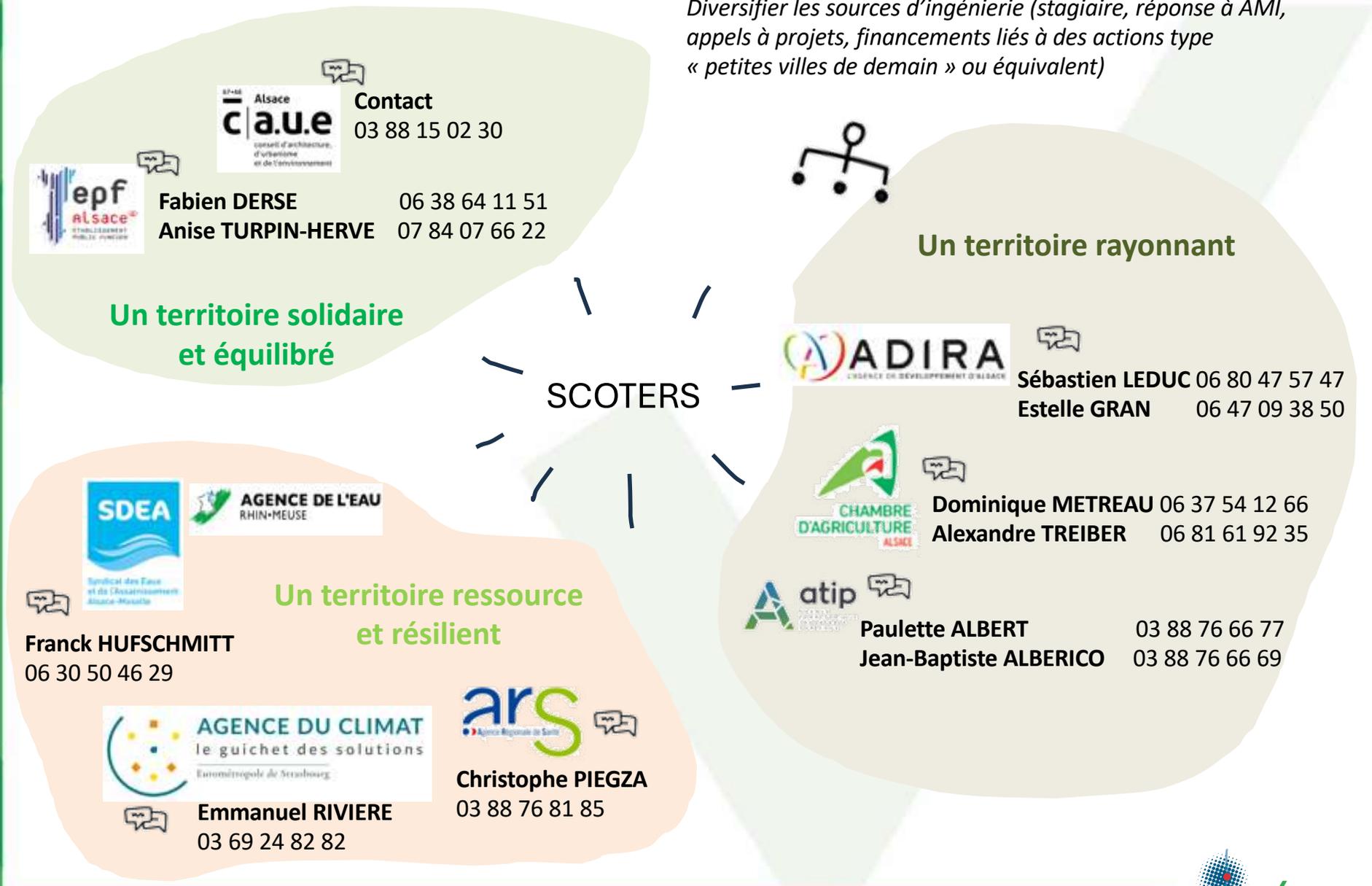


Service après-vote :
« SCoT écrit, SCoT qui vit »

Séminaire SCOTERS – 18 juin

Pour décliner le SCOTERS : mobilisez vos partenaires !

Diversifier les sources d'ingénierie (stagiaire, réponse à AMI, appels à projets, financements liés à des actions type « petites villes de demain » ou équivalent)



Pour décliner le SCOTERS : mobilisez les ressources !



Nombreuses publications et observatoires
« les notes de l'ADEUS »



« La sobriété foncière, une opportunité pour les entreprises »



Nombreuses publications



« La renaturation : où en est-on ? » fév. 2024



Ensemble de ressources de l'État, dont :
sur le climat
sur le foncier
Sur la santé



Des aides financières



AGENCE DE L'EAU
RHIN-MEUSE



agence nationale
de la cohésion
des territoires



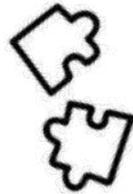
Le SCOTERS au-delà du document

DÉCISION

2 instances de décisions : le **comité syndical** et le **bureau**

Comité syndical :

Prend toutes décisions relatives au document SCoT et au fonctionnement du syndicat



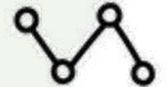
Renforcer l'appropriation
« ambassadeurs » du document auprès des élus du territoire

Bureau syndical :

Prend les avis en matière d'urbanisme, décisions RH et préparation des CS

Renforcer les liens
construit les complémentarités avec les territoires voisins

PRODUCTION



Équipe technique SM

Anime, suit, organise, conduit des études, coordonne...

ADEUS

Produit, analyse, sensibilise...



CONSULTATION

Instances communautaires (EPCI) et Maires

Consultation en continu et/ou en formation séminaire de travail



ENJEU DE GOUVERNANCE



+ Groupes projets
COMMERCE et FONCIER
Réflexion stratégique

Mener une stratégie dédiée

... sur le volet commercial / DAACL

OBJECTIFS

- Renforcer l'**appropriation du DAACL** et mettre en œuvre une **nouvelle gouvernance** des implantations commerciales sur le territoire, créer le dialogue sur ce sujet
- Améliorer la **connaissance des espaces** commerciaux, des centralités et dynamiques à l'œuvre
- Approche plus prospective en **laissant au PLUi le rôle prescriptif** : nécessite plus d'interactions et un rôle d'instance de débat et/ou de suivi spécifique



Créer un groupe de travail dédié

Être **interlocuteur de l'équipe technique** et « **ambassadeur** » auprès des élus du territoire et/ou des acteurs du commerce en lien avec le syndicat mixte (s'engager à sensibiliser à sa déclinaison, partager le projet SCOTERS, diffuser l'information...)



Suivre les dossiers <1000m² de surface de vente

Proposer aux EPCI un principe de saisine, informelle et au cas par cas, voire formaliser une gouvernance

Objectif d'observation autour des évolutions des zones identifiées SIP et des dynamiques commerciales y compris à travers les « petits » projets

Mener une stratégie dédiée

... sur le volet foncier / ZAN

OBJECTIFS

- Renforcer l'**appropriation du SCOTERS** et initier de **nouvelles pratiques** d'aménagement + un espace de dialogue politique et de débat
- Diversifier les missions du syndicat mixte pour être **en appui et en accompagnement** notamment les plus petites communes
- Travailler avec les communes sur des **projets concrets** du territoire afin d'y intégrer les objectifs et orientations du SCOTERS, et alimenter le changement de trajectoire porté



Créer un groupe de travail dédié

Réalisation de pré-études ou co-financement d'études d'aménagements (à l'échelle PA) ou de recensement de potentiels fonciers réellement mobilisables ou mutables (à l'échelle communale)

Objectif d'accompagnement auprès des communes en demande, partir de leurs projets - de ce qu'elles font - et travailler avec elles les sujets émergents : impact artificialisation, solutions basées sur la nature (et leurs contradictions) énergie, eau, climat/santé etc...

Élaboration des outils (fiches, rencontres experts, ...)

Qu'en pensez-vous ?

Muscler l'accompagnement du syndicat mixte sur le volet commercial / DAACL ?

- Créer un groupe de travail dédié
- Suivre les dossiers <1000m² de surface de vente
- Aide à la définition des centralités

Muscler l'accompagnement du syndicat mixte sur le volet foncier / ZAN ?

- Créer un groupe de travail dédié
- Aide à des pré-études (pré-PA, OAP, diagnostic communal, etc.)

Bonne
idée

À voir
...

Non
merci

Conclusion

- ✓ *Stéphane SCHAAL, Vice-président du SM SCOTERS et Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein*
- ✓ *Pia IMBS, Présidente du SM SCOTERS et Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg*

Prochaines étapes

- Été 24 Rédaction du projet de DOO
- Septembre **Échange par EPCI**, en conférence des maires
 - 11 septembre : CC Canton d'Erstein*
 - 16 septembre : CC Pays de la Zorn*
 - 24 septembre : CC Kochersberg*
 - 27 septembre : EMS*
- 3 octobre Réunion PPA
- 8 et 15 octobre Réunions publiques
- **Décembre Arrêt du SCOTERS révisé (comité syndical)**
- Année 2025 Consultation des PPA et enquête publique
Approbation du document (prévue fin 2025)



Merci de votre attention !

Plus d'info sur notre site Internet : www.scoters.org